

Image not found or type unknown



Donnation entre coproprietaire

Par **catherina7**, le **25/01/2010** à **13:16**

Bonjour, je suis coproprietaire pour moitié d une maison avec ma mère je voudrais lui faire une donation gratuite de ma part - comment celà se passe t il ??? - est ce ke ma mère recupère la part immédiatement ou a ma mort ?? - du moment ke la donation est faite je n ai plus rien a voir au sujet de cette maison ?? - est ce ke je dois payer quelque chose a part le notaire ??? merci